

**DELIBERATION N°04032025-06**  
**Séance du 04 mars 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre mars à 21 heures 00, le conseil municipal d'Asnières sur Vègre, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis LEMARIÉ, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 9

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 8

**Présents** : LEMARIÉ Jean-Louis - BOUVET Thierry - BARTHELAIX Annick - DAVIERE Vincent  
VIDECOQ Agnès - GUIVARCH Fabienne - RABINEAU Marie-Dominique - GANÉ Séverine.

**Excusée** : MOLINE Cécile qui donne pouvoir à RABINEAU Marie-Dominique

Date de convocation : 25 février 2025

Date d'affichage : 25 février 2025

**Secrétaire de séance** : BARTHELAIX Annick

**Objet : AVENANT N°3 TRANCHE OPTIONNELLE 3 TRAVAUX RESTAURATION DE L'EGLISE LOT 06**

Le Conseil Municipal est informé d'un projet d'avenant proposé par le Cabinet ARCHITRAV pour le lot 6 - électricité (Delestre) sur la Tranche Optionnelle 3 du marché des travaux de restauration de l'église.

Le présent avenant a pour objet :

- Nouveau montant TO 3 : 133 554.30 € HT (160 265.16 € TTC)

Il modifie les documents contractuels suivants :

- L'annexe financière à l'Acte d'Engagement
- Le CCTP

En effet, l'avenant n° 3 corrige l'avenant n° 2 sur lequel la somme de 15 653.96 € relative au changement de mode de chauffage a été déduite à tort par le cabinet Architrav alors que le devis actualisé en tenait déjà compte.

TTC	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant
TO N°3	133 554.30	20	20 710.86	160 265.16

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord sur les termes de l'avenant n° 3 sur le lot 6 (DELESTRE) ci-dessus décrit et autorise Monsieur Le Maire ou son représentant, à signer les documents afférents à cet avenant.

Pour copie conforme,  
**Le Maire,**  
Jean-Louis LEMARIÉ

**Le secrétaire de séance,**

Accusé de réception en préfecture  
072-217200104-20250304-04032025-06-DE  
Date de réception préfecture : 07/03/2025